A Monsieur
de La Martinière.
Conseiller d'Etat, Premier chirurgien
du Roy, &c. &c.

Monsieur.

Vous etes le pere, le bienfaiteur et le protecteur de tous ceux qui se devouent entierement à la Chirurgie et qui font tous leurs efforts pour perfectionner cet art si util et si nécessaire à l'humanité, et que vous remplissez avec l'applaudissement général de toute la terre. c'est pour-quoi je viens avec confiance faire hommage à vos lumieres, à vôtre justice et à vôtre bienfaisance d'un moyen que j'ai trouvé pour guérir toutes les playes des arteres situées à la portée du chirurgien en conservant la circulation.

Ce n'est point une simple apperçu d'imagination, mais un procédé constaté par des expériences réiterées sous les yeux des maitres de l'art. je commençai à en faire les premiers essais dès l'année 1764. et j'en fis part à l'Académie en 1769 et 1770. Mr. Mertrud fut nommé Commissaire le jeudy 22. mars 1770: fit opérer et opéra lui-même sur les Carotides

ARC 39 n° 211

ACADÉMIE ... DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

& Sur les crurales des chiens et des chevaux vivans, et devant plusieurs maitres de l'art. d'après les succés constans, M. Mertrud en fit un rapport avantageux à l'Academie, le jeudy 13. Xbre de la même année, et l'on jugea digne de récompense et d'encouragement l'auteur d'une découverte si util. en conséquence on m'engagea à présenter un placet à feu M. le Duc de Lavrillière. M. Mertrud voulu bien appuyer ce placet d'un certificat qui respiroit son amour pour la vérité et son zéle pour son art. à ce placet, que je présentai le 20 fevrier 1772, on répondit que l'on vous avoit laissé juge du mérite de la découverte et de la récompense de l'auteur.

Depuis cette époque, je me suis occupé à donner une nouvelle perfection à ma méthode et je me suis assuré de son efficacité par des expériences réitérées et qui ont été répétées avec succes par plusieurs maitres de L'art.

Mon appareil, aussi simple que facile, a pour objet de borner, dans la partie blessée de L'artere, les mouvemens de diastole, en la réduisant à L'état de veine. cela s'opere au moyen d'une Ligature, qui obéissant, dans tous les cas, à la main du chirurgien, peut être relachée ou resserée, suivant le besoin. un tuyau de plume ou de corne très mince est la base de cette ligature. je le choisis d'un diamétre un peu plus grand que le calybre de l'artere et d'une longueur un peu plus étendue que la blessure. je le fend d'un coté dans toute sa longueur, pour

qu'il puisse recevoir le vaisseaux; pour le rendre plus
fléxible, je le renverse et j'en romps la table interne
longitudinalement, dans la ligne qui répond à
l'ouverture que j'ai faite; pour empêcher que
les angles et les bords n'offensent la partie, j'en émousse
le tranchant, je colle un pétit ruban à la face
interne du tuyau et de largeur proportionnée,
au moyen de la thérebenthine et résine fondues en
semble; je renverse les deux chefs du ruban sur
la face externe pour les unir en les cousant à leur
base, vis-à-vis la partie moyenne, j'en ramène
un des chefs pour le coudre à un des bords, et
la couture se continue tout autour du tuyau, à
vec de la soye platte de manière qu'il se trouve
fixé au milieu du ruban, soit qu'on ait ouvert
l'artere à travers les téguments, ou qu'on n'en
fasse l'ouverture qu'après qu'on l'a mise à
découvert. le chef qui doit passer le premier,
est disposé de manière que l'introduction du tuyau
contentif ou compressif se fait, avec une aiguille
courbe, aussi promptement et aussi facilement que si
le ruban étoit simple. les deux chefs du
ruban, en les tordant un peu, servent à faire
le noeud ou la rosette qui maintient le tout. un des
bords du tuyau passant sous l'autre fait qu'on
peut resserer ou relâcher à volonté. l'hémorragie
s'arrête sur le champ et la circulation reste libre.
on ne remarque sur les animaux aucun
symptôme qui puisse faire soupçonner que la
circulation est interrompue, puisque je l'en ai
ramené de fort loin à pied, et qu'on doutoit

ARC 39
nº 241
Académie Nationale de Médecine Bibliothèque

qu'ils eussent été opérés. c'est à la prudence du chirurgien à juger du tems où il doit lever l'appareil, suivant la grandeur de la playe, le temperamment du sujet. J'en ai levé au bout de trente six heures, quarante, deux, trois et même quatre jours. S'il y avoit trop de délabrement à l'artere, que le sujet fut cacochyme ou scorbutique et qu'on ne put pas se flatter d'une réunion ou d'un cailleau assez solide, on obvie ace dernier inconvénient en serrant un peu le nœud du tuyau de tems en tems; on parvient a oblitérer l'artere par degrés et les anastomoses ont le tems de se delater pour nourir le membre. tous les gens de l'art conviennent que ce moyen est préférable à la ligature, étant aussi facile à pratiquer, et le succés étant bien plus prompt. on sent en effet du premier coup d'oeil la superiorité de ce procédé sur l'Agaric et sur toutes les compressions qui ont, entre autres inconvéniens, celui d'applatir le cylindre de l'artere, et de n'être pratiquables que lors qu'elle est située sur une partie solide qui lui fournisse un point d'appui.* la ligature en a un bien plus considérable, qui est d'arreter brusquement la circulation.

Quand le moyen que je propose en ce cas n'auroit d'autre avantage que celui de retarder l'oblitteration de l'artere et de donner à la nature le tems de se ménager une nouvelle voye pour la

*d'ailleur Les Bandes et autres appareils qu'on est obligé d'Employer s'oporent au retour du Sang par les veines, accélerent La Gangrene.

Circulation, il auroit toujours un avantage marqué sur les moyens employés jusqu'à présent, qui insuffisans qu'ils sont ne peuvent encore être applicables dans tous les cas. mais outre cet avantage, il en a un dont on ne s'étoit pas encore flatté, celui d'opérer la guérison parfaite de l'artere sans qu'elle s'oblittere ni même que son calibre reçoive la moindre alteration. c'est ce qui est prouvé par nombre d'expériences qui ont réussi même sur la carotide du cheval, comme j'ai eut l'honneur de vous l'exposer, et comme l'atteste l'extrait des Regitres de l'academie et le Certificat de M. Mertrud, ainsy que le témoignage de tout ceux qui en ont été témoins.

S'il réunit tous les avantages des autres méthodes, et qu'il leur soit supérieur par ses bons effets, qu'il soit plus prompt et plus sur, j'ose me flatter, Monsieur, que vous ne laisserés pas sans récompenses l'auteur d'une découverte si utile et si nécessaire, surtout à l'armée où les occasions de l'appliquer sont fréquentes. personne n'est plus en état d'en juger que vous, ainsi que des avantages réels qu'on en peut en retirer plutot sur l'homme que sur les animaux qui n'ont aucune docilité et aux quels on ne peut appliquer le tourniquet, avant où après l'opération, ni aucun des moyens connus pour modérer l'action du sang. j'ai d'autant plus de droit a vos bontés que mon

pere Etant mort au service, y a dépensé
plus de la moitié de son patrimoine, que le
peu qu'il m'en a laissé, je l'ai abandonné à ma
mere devenüe aveugle et gravataire, et l'ai
soutenüe tant que j'ai pû de mes épargnes,
ce qui m'a donné beaucoup de peine pour
faire mes études en Chirurgie, et m'a mis hors
d'état de me faire recevoir, ni de faire
d'autres efforts pour l'utilité publique, il
j'espere tous de vos bontés Monsieur, et ne
cesserai d'unir à ma vive reconnoissance
mon profond Respect /.

a 10 juillet 1777 — Louis jean Richard Le Conte
élève en Chirurgie